




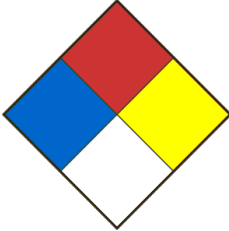
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 2-CHLOROÉTHANOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique CICH ₂ CH ₂ OH		Numéro MAT CP-0201	Masse molaire 80,51
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes MONOCHLORHYDRINE DU GLYCOL; Ethylene chlorohydrin; 2-Chloroethyl alcohol; 2-CHLORO-1-ETHANOL; 2-MONOCHLOROETHANOL; CHLOROETHANOL; ETHYLCHLOROHYDRIN; Alcool chloro-2 éthylique			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2024-05-28	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	<p>Liquides inflammables catégorie 3</p> <p>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1</p> <p>Toxicité aiguë-Orale catégorie 2</p> <p>Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 1</p> <p>Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 2</p>
Mention d'avertissement	<p>DANGER</p>
Mentions de danger (H)	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290 Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H300 Mortel en cas d'ingestion.</p> <p>H310 Mortel par contact cutané.</p> <p>H318 Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H330 Mortel par inhalation.</p>
Conseils de prudence (P)	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.</p> <p>P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.</p> <p>P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation</p> <p>P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction.</p> <p>P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P284 Porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P320 Un traitement spécifique est urgent (voir section 4 sur cette fiche sur cette étiquette).</p> <p>P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière</p>

	étanche.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 3 Inflammabilité 2 Réactivité 1 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
2-Chloroéthanol	107-07-3	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, faire la respiration artificielle. En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau et faire vomir. Obtenir une aide médicale immédiate. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Nausée et vomissements. Maux de têtes. Vertiges. Incoordination. Convulsions. Faiblesse. Difficultés respiratoires. Dommages aux poumons. Dommages aux reins. Dommages au foie. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. En cas d'intoxication, on peut administrer comme antidote: Charbon actif (20 - 40@g en suspension à 10@%).
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène gazeux.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart des produits incompatibles, de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Sensible à la chaleur. Utiliser des systèmes de ventilation et appareils électriques mis à la terre et ne produisant aucune source d'allumage (étincelles).
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Embouteiller dans le verre de préférence. Ce produit attaque certains plastiques, caoutchoucs et revêtements.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
2-Chloroethanol	107-07-3	C	1 ppm 3.3mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		P	1 ppm 3.3mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
		C	1ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide visqueux incolore.
Odeur	Odeur étherée.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Sans objet.
Point de fusion / congélation	-89°C
Point initial d'ébullition	129°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	60°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	16% v/v
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	5% v/v
Tension de vapeur	7 hPa à 20 °C.
Densité de vapeur	2.78 - (Air = 1.0)-
Densité	1.201g/ml à 25°C
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: 1.06 à 20 °C-
Température d'auto-inflammation	425°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Produit inflammable, peut s'enflammer avec source d'ignition, si température au-dessus du point d'éclair.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air lorsqu'elles sont chauffées.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation d'électricité statique.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts. Bases, amines. Amides. Acide chlorosulfonique. Métaux alcalins. Alcalino-terreux. Violentes réactions au contact des produits suivants: Éthylènediamine.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2) Chlorure d'hydrogène gazeux.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

2-CHLOROÉTHANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer des lésions à la cornée.
- Peau	Provoque une irritation de la peau.
- Respiration	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire. En cas d'intoxication grave: Vertiges. Nausées et vomissements. Maux de tête. Difficultés respiratoires. Incoordination, confusion, faiblesse, troubles visuels, pouls irrégulier, hypotension, collapsus, perte de conscience, défaillance respiratoire, dommages pulmonaires, hépatiques et rénaux (oedème, hémorragie), hématurie, albuminurie, et mort possible.
- Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Ingestion: vomissements; inhalation: irritation pulmonaire, retard de croissance, dommage hépatique (nécrose). Organes cibles: Foie, reins. Système nerveux central.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 77mg/kg. DL50 Dermale - Rat - 84mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - 67 mg/kg.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 290mg/m ³ .

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en dynamique - CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 15.3 mg/L - 96h.
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1135
Appellation réglementaire	MONOCHLORHYDRINE DU GLYCOL
Classification du TMD	6.1 Matières toxiques 3 Liquides inflammables
Groupe d'emballage	I
Indice de quantité limitée	0kg
Indice PIU	1000
Dispositions particulières	23

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 3 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité aiguë-Orale catégorie 2 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 1 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 2
----------------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-05-28